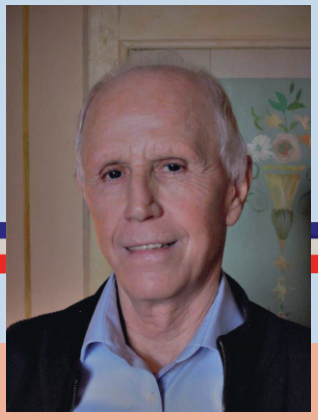


BULLETIN MUNICIPAL

Janvier 2018

CAJARC

Le conseil municipal vous présente ses meilleurs voeux pour l'année 2018



Le mot du Maire

Chers administrés,

Dans la continuité du travail entrepris depuis notre élection, 2017 a constitué une année de travail intense et complète marquée par la mise en œuvre de plusieurs dossiers importants qui dessineront l'avenir de notre collectivité jusqu'à la fin de notre mandat.

Plusieurs projets, dont les études sont en cours ou vont commencer, devraient voir leurs réalisations en 2018 et 2019. Les plus importants seront la réhabilitation et la mise aux normes de la salle des fêtes, la construction d'une micro crèche dans le jardin de l'école maternelle, l'aménagement du magasin des tabacs pour accueillir la nouvelle école de musique, l'enfouissement de containers à certains endroits du village, la construction d'une base nautique et l'aménagement d'un théâtre de verdure au bord du Lot.

Certains de ces projets seront portés par la commune, d'autres par le Grand Figeac, confirmant le rôle important joué par notre collectivité au sein de ce vaste territoire communautaire composé de 92 communes pour 45 000 habitants.

Afin de prendre connaissance des actions et réalisations entreprises à Cajarc tout au long de l'année écoulée, je vous invite à parcourir l'ensemble de ce bulletin municipal.

Nous resterons déterminés à continuer notre action de dynamisation et de valorisation de notre bourg centre dont l'ensemble des services fait apparaître une forte attractivité sur le territoire bien au-delà de l'échelle de l'ancien canton.

Nous demeurerons attentifs et acteurs du développement harmonieux de notre village sur le plan environnemental, économique, associatif et culturel, avec la volonté de toujours mieux servir nos administrés.

J'adresse mes très sincères remerciements aux nombreux commerçants, professions libérales, agriculteurs et artisans, qui sont nos indispensables partenaires et les acteurs majeurs du dynamisme économique de notre chef lieu de canton.

A toutes les associations et à tous les bénévoles qui travaillent au quotidien dans le domaine social, éducatif, culturel, du sport et des loisirs, j'adresse tous mes vœux de pleine réussite dans leurs activités et leurs projets.

Un grand merci et toutes mes félicitations aux agents communaux et à ceux de l'Ehpad qui assurent chaque jour, avec beaucoup de rigueur et de professionnalisme, la qualité de notre service public.

Je remercie mes adjoints et les membres du conseil municipal pour leur implication, leur assiduité et les efforts fournis afin d'assurer le bon fonctionnement de nos services.

A nos sapeurs pompiers, à nos gendarmes, indispensables garants de notre sécurité au quotidien, un grand merci pour leur dévouement au service de la population de ce territoire.

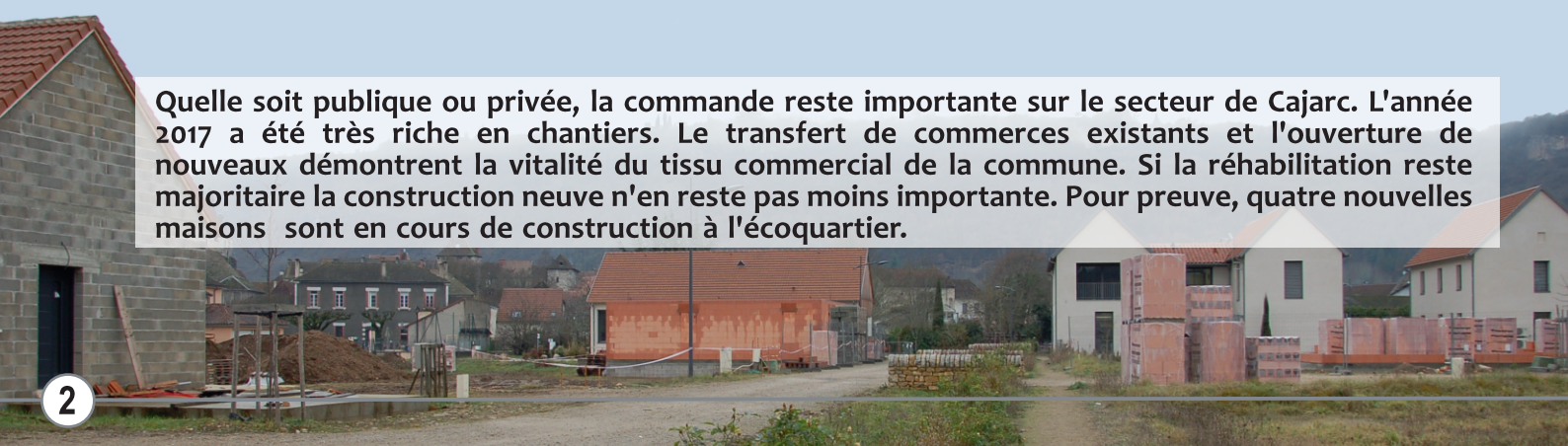
Imaginer, entreprendre, valoriser notre cité afin d'assurer ensemble le meilleur avenir possible, tel sera toujours notre objectif.

Au nom du conseil municipal, à toutes et à tous, à tous ceux qui vous sont chers, je vous souhaite une bonne et heureuse année 2018.

Bien cordialement,

Jacques Borzo

Une activité soutenue ! ...



Quelle soit publique ou privée, la commande reste importante sur le secteur de Cajarc. L'année 2017 a été très riche en chantiers. Le transfert de commerces existants et l'ouverture de nouveaux démontrent la vitalité du tissu commercial de la commune. Si la réhabilitation reste majoritaire la construction neuve n'en reste pas moins importante. Pour preuve, quatre nouvelles maisons sont en cours de construction à l'écoquartier.

... et des DES PROJETS !

BASE NAUTIQUE



Le club d'aviron possède aujourd'hui 14 bateaux hébergés dans le magasin des tabacs propriété de la commune. Ce bâtiment mis à la disposition du Grand-Figeac accueillera l'école de musique dans quelques mois, obligeant le club à envisager un autre lieu de stockage.
Après avoir réalisé les premières démarches (recherche d'un terrain, élaboration du programme et esquisses du bâtiment) pour la construction d'un hangar à bateaux, le club qui apporte une partie importante du financement a sollicité la commune pour mener à bien cette opération.
La commune a souhaité saisir cette opportunité pour réaliser une base nautique destinée à accueillir les utilisateurs de la rivière dont les activités restent compatibles avec l'esprit du club d'aviron.
La création de la base nautique de Cajarc répond à un réel besoin des utilisateurs du plan d'eau. En leur offrant des équipements qui leur permettra de se développer, la commune souhaite également redynamiser le plan d'eau et faire de ce site unique, un projet de territoire autour des activités que seul le plan d'eau de Cajarc peut offrir.
La construction du hangar à bateaux et du « club house » qui lui est associé est projetée en bordure du chemin des Mariniers sur un terrain de 2 553,00 m2. Le site proposé est un terrain plat tout en longueur à l'extrémité du chemin des mariniers. La proximité du Lot et d'une mise à l'eau possible pour des bateaux pouvant aller jusqu'à 18 m donne à ce terrain un atout majeur pour l'implantation d'une base nautique et le club d'aviron.

SALLE DES FÊTES

Depuis 1981, date de son ouverture, la salle des fêtes n'a bénéficié que de très peu d'aménagements. Après 35 ans d'utilisation, on ne peut que constater qu'elle n'est plus adaptée aux souhaits de ses utilisateurs. La salle de bal devenue salle d'animations suscite des attentes en terme de program- mation culturelle qu'elle ne peut accueillir. Inadaptée à la tenue de réunions elle se retrouve sous utilisée du fait de son inconfort.
Une polyvalence qui permet tout et surtout rien, un parvis, une entrée et des sanitaires inaccessibles aux personnes à mobilité réduite, problèmes de sécurité, manque de stockage, chauffage et éclairage énergivores, une isolation inexistante, acoustique peu satisfaisante, salle froide et peu conviviale, la liste est longue.
Le rapport rédigé par Quercy-Energies missionné pour réaliser un diagnostic énergétique sur la bâtiment a fait l'objet de préconisations touchant l'éclairage et le chauffage, met en évidence les défauts d'isolation et une installation de de chauffage obsolète.

Forts de ces constats les élus ont décidé de lancer une étude pour la mise en conformité de la salle des fêtes dans un programme de réhabilitation plus complet.

L'avant-projet réalisé par M. BOYER Franck de l'agence E8 Architecture de Saint-Antonin-Noble-Val, évalue le projet à la somme 370 327.00 € HT.
Les accords de financements de la part de l'Etat et de la région Occitanie pourraient nous laisser entrevoir un lancement des travaux au second semestre 2018.
Ce projet, l'un des plus importants de ces dernières années, pourrait enfin offrir aux cajarcois un espace social et culturel confortable, convivial et plus apte à recevoir des spectacles et des animations de qualité.



ECOLE DE MUSIQUE

Le Grand Figeac a entrepris de moderniser les lieux d'apprentissage et de pratique de la musique situés sur son territoire, fréquentés par plus de 700 élèves. Les écoles de musique de Figeac et Lacapelle-Marival ont été les premières à bénéficier de cette réhabilitation. Les études pour l'aménagement de celle de Cajarc, dont les travaux sont programmés au 2ond semestre 2018, sont lancées.

L'École de musique intercommunale de Cajarc rejoindra l'ancien « magasin des tabacs ». Les Cajarcois sont fortement attachés à ce bâtiment, qui était aussi l'ancienne salle des fêtes de Cajarc. Celui-ci - d'une surface de 450 m2 (soit 240 m2 de plus que l'école de musique existante) - sera transformé pour y réaliser sept salles de cours individuels et/ou collectifs, une salle de répétition de 100 m2, un bureau, une salle des professeurs et des locaux techniques. Les locaux, aménagés de manière fonctionnelle, seront mis aux normes d'accessibilité et traités sur le plan acoustique.
Le chantier doit s'ouvrir au 2ond semestre 2018 pour une durée d'un an. L'opération s'élève à 650 000 € HT.



... et encore des PROJETS

THÉATRE DE VERDURE

L'espace festif des bords du Lot, utilisé par Africajarc, fréquenté par les touristes, les promeneurs et depuis peu par les loueurs de pédalos, canoés et autres paddles, s'avère être un lieu d'animations estivales qui mérite un aménagement plus qualitatif. C'est ainsi qu'est née l'idée d'un théatre de verdure, respectant le caractère naturel du site en utilisant les talus naturels de la voie ferrée.



BORNE DE RECHARGE

La Fédération départementale d'énergies du Lot (FDEL) va déployer 60 bornes de recharge pour voitures électriques dans le Lot. Le Département apporte un soutien financier de 225 000 € à ce projet qui s'inscrit dans un plan de plus grande envergure : près de 900 bornes doivent être installées en Occitanie.
L'investissement, estimé à 1,5 M€, sera financé par les communes (15 %), l'ADEME (45 %), la FDEL (25 %) et le Département (15 %).
Dans le Lot, l'usage de véhicules électriques devrait apparaître de plus en plus pertinent à l'avenir : les déplacements domicile-travail et l'essentiel des trajets (hors vacances) des particuliers restent largement en-deça des seuils d'autonomie des véhicules électriques (plus de 130 km aujourd'hui).
Une borne sera implantées à Cajarc, à l'écoquartier. Ces travaux sont prévus pour le printemps 2018.

Et encore ...

La liste ne serait pas complète sans citer :
- le raccordement de l'assainissement de SALVAGNAC-CAJARC à notre réseau. SALVAGNAC-CAJARC qui devait construire une nouvelle station avait également l'option de se raccorder à notre station qui était en capacité de traiter leurs effluents. C'est cette dernière solution qui a été choisie. Ce projet devrait se réaliser en début d'année.
- le projet de voie verte qui semble être en cours de validation.
- le projet de construction d'une micro-crêche.

... et des TRAVAUX

EXTENSION DES ATELIERS MUNICIPAUX

Les ateliers municipaux manquent d'espace et le local destiné aux agents regroupait vestiaires, sanitaire, cuisine, bureau ... une extension s'avérait nécessaire pour aménager un espace bureau, salle de réunion, séparé de la partie sanitaire et vestiaires.
L'agrandissement a été réalisé en régie par les agents aidés par quelques élus. Outre l'économie substantielle qui a été réalisée, il était important pour une entière appropriation de ce nouvel équipement, que les agents participent aussi bien à leur conception qu'à leur réalisation.
La qualité de la réalisation démontre, si besoin en était, la comptétence et le savoir faire de nos agents qui assurent, au quotidien et sans compter, le bon fonctionnement de nos équipements et l'entretien de notre village.



Sans oublier ...

- le revêtement du parking de la salle des fêtes qui, par sa proximité, s'est avéré un équipement indispensable participant de toute évidence au dynamisme de nos commerces.
- l'aménagement du parking pour les camping-caristes à proximité du camping qui semble satisfaire les premiers utilisateurs.

L'Union des Commercants, Artisans et Professions libérales du Pays de CAJARC

CAJARC se bouge !

- Une offre multiple et diversifiée proposée par les professionnels cajarcois qui permet de lutter activement contre l'ogre internet.
- un service sans cesse renouvelé qui doit être une force d'attraction pour nos clients.
- Une nouvelle dynamique autour du plan d'eau de Cajarc, qui est l'atout naturel du village.



GOOD MIAM
Nouveauté ! À l'heure américaine

Un village dynamique doit l'être dans tous ses états, au sein de ses associations, dans la qualité de l'écoute et et de la communication des différents acteurs, mais aussi dans le dialogue avec la mairie qui est renoué aujourd'hui.
Notre tissu économique est une exception dans la région, il est largement soutenu par l'ensemble des acteurs médicaux qui sont d'une importance primordiale à la bonne marche du village mais aussi par une qualité impressionnante de professionnels de l'artisanat.
l'UCA



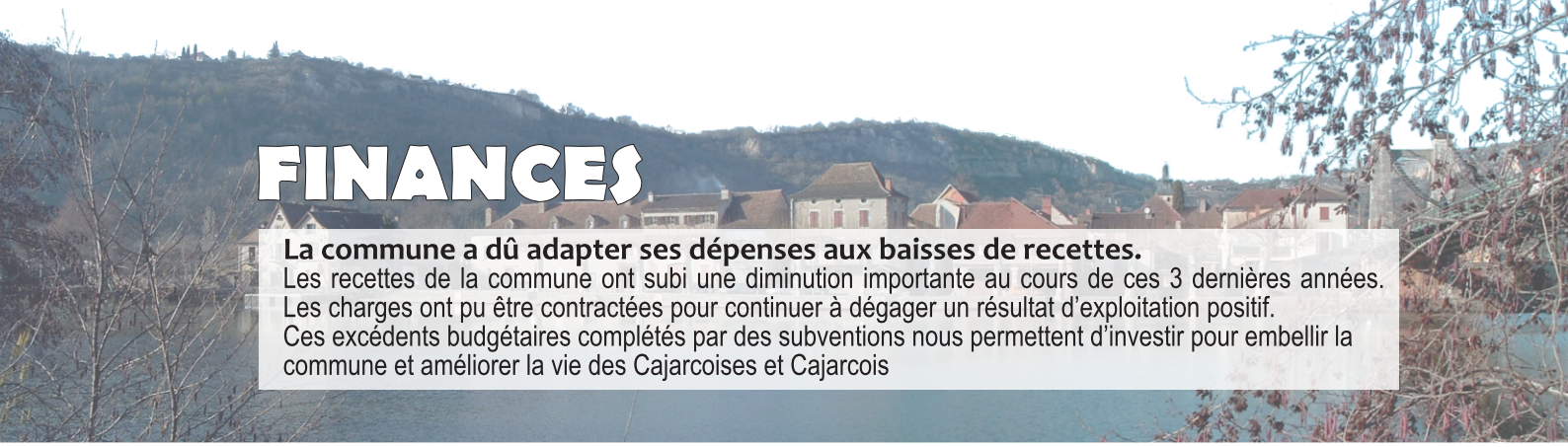
LE BOUDOIR
déménagement et relooking réussi



LES JOLIES CHOSES
Nouveauté ! choix de cadeaux à n'en plus finir



OUARMIN OPTICIEN
a déménagé et s'est agrandi de 80 m² !



FINANCES

La commune a dû adapter ses dépenses aux baisses de recettes.
Les recettes de la commune ont subi une diminution importante au cours de ces 3 dernières années.
Les charges ont pu être contractées pour continuer à dégager un résultat d'exploitation positif.
Ces excédents budgétaires complétés par des subventions nous permettent d'investir pour embellir la commune et améliorer la vie des Cajarcoises et Cajarcois

Performances financières de Cajarc, en € et par habitant, comparées aux performances financières des communes de notre strate démographique (500 à 1 999 habitants) du département et de la région.

(* : chiffres sur le réel 2016)

LES RECETTES

	Année	Cajarc	Département	Région
Impôts locaux *30% des recettes en 2016 **	2014	268 €	306 €	319 €
	2016	281 €	329 €	338 €

La recette " Impôts locaux" a augmenté de 4,8% à Cajarc, et de 7,5% au niveau département.

D G F *16% des recettes en 2016 **	2014	217 €	187 €	187 €
	2016	153 €	159 €	163 €

La recette "Dotation Globale de Fonctionnement" a diminué de 29,5% pour Cajarc et de 14,9% au niveau du département.

Total recettes	2014	1 169 €	765 €	814 €
	2016	948 €	747 €	804 €

La recette totale de la commune a diminué de 19%, alors que la diminution moyenne du département n'est que de 2,3%.

Nota : nous avons demandé à la Direction Générale des Finances Publiques pour nous aider à comprendre les écarts constatés entre Cajarc et les autres communes de la même strate démographique.

LES DEPENSES

	Année	Cajarc	Département	Région
Personnel *55% des charges en 2016 **	2014	469 €	278 €	297 €
	2016	466 €	294 €	304 €

La "Charge de personnel" a diminué de 1% à Cajarc, et augmenté de 5,8% dans le département.

Achats et Ch. Exte. *26% des charges en 2016 **	2014	241 €	179 €	200 €
	2016	225 €	182 €	200 €

La charge "Achats et charges extérieures" a diminué de 7% pour Cajarc et augmenté de 1,7% au niveau du département.

Financières *1,7% des charges en 2016 **	2014	42 €	28 €	30 €
	2016	15 €	25 €	26 €

Les charges "Financières" ont diminué de 64% pour Cajarc et de 11% au niveau du département.

Total charges	2014	1 109 €	635 €	684 €
	2016	852 €	647 €	691 €

Le total des charges de la commune a diminué de 23%, et augmenté de 1,9% en moyenne dans département.

2016 – BUDGET PRINCIPAL

Fonctionnement :
Le résultat a été positif de 112 741 € grâce aux efforts des Services Techniques et Administratifs pour contrôler et contenir les « Charges à caractère général » et les « Charges de personnel ».
Plusieurs réflexions ont été entreprises :
• Le camping municipal « Le Terriol » de classe 2 fait face à une baisse progressive de fréquentation. Comment augmenter la fréquentation et améliorer sa rentabilité ?
• Comment et où positionner les camping-cars, afin de récupérer l'espace place de la gare, devant la future école de musique ?
• Comment diminuer les charges de chauffage et d'éclairage de la salle des fêtes et comment remettre les sanitaires aux normes accessibilité ?
L'année s'est terminée avec un excédent cumulé de 403 191 € avec un endettement contrôlé.

Investissement :
Le total des travaux réalisés s'élève à 118 490 €
Pour mémoire la principale réalisation a été l'aménagement des berges du Lot pour 53 076 €, et démarrage des travaux de réhabilitation des ateliers municipaux.

2017 – BUDGET PRINCIPAL - voté le 6 avril 2017

Fonctionnement : les dépenses et les recettes ont été équilibrées à 1 454 476 € dont l'excédent antérieur de 403 191 € diminué d'un virement à la section Investissement de 59 408 € pour équilibrer l'exercice 2016 et une prévision de 183 592 € pour financer l'investissement 2017.

Investissement : les dépenses et les recettes ont été équilibrées à 1 035 557 €, dont remboursement du capital de la dette pour 67 000 € dont recettes exceptionnelles :
• 130 000 € : emprunt souscrit en 2016 (0,7% sur 12 ans) pour travaux à venir.
• Emprunt exceptionnel de 150 000 € (0,9% sur 15 ans) en faveur de l'EHPAD, remboursable sur 15 ans.
Dépenses budgétées et non réalisées à ce jour:
• Réhabilitation de la Salle des Fêtes (économies d'énergie, mises aux normes sécurité et accessibilité) pour 435 000 €.
Dépenses budgétées et réalisées :
• Réhabilitation des ateliers municipaux.
• Engins d'entretien (tondeuse, tracteurs …)
• Informatique école élémentaire.
…

BUDGET EAU

2016

Exploitation :
Le résultat de l'exercice a été de 82 752 €
L'excédent final = 780 903 €

Investissement :
Les dépenses réalisées au cours de l'année s'élèvent à 548 569 € (Andressac, Faubourg, La Combelle).

Compte tenu des excédents antérieurs, la section dispose d'un solde négatif de : 167 917 €

■ VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION ET VENDUS

Volumes [m³]	2015	2016	Variation
Volume produit	-	-	-
Volume importé	150 806	151 158	+0,23 %
Volume exporté	- 29 588	- 35 990	+21,64 %
Volume mis en distribution	**121 218**	**115 168**	**-4,99 %**
Volume vendu aux abonnés domestiques	91 706	89 765	-2,12 %
Volume total vendu aux abonnés	**91 706**	**89 765**	**-2,12 %**

La consommation moyenne par abonnement domestique est de 98 m³ par an. Elle était de 101 m³ en 2015.

La période de relève est de 366 jours. Les volumes indiqués dans ce rapport ont été ramenés sur une année civile (soit 365 jours).

• *Détail des exportations d'eau*

Export vers	Exporté en 2015 [m³]	Exporté en 2016 [m³]
BOURNAC (SYNDICAT)	8 704	9 826
CAUSSES SUD DE GRAMAT (SYNDICAT)	20 884	26 164
Volume total exporté	- 29 588	- 35 990

2017

Exploitation :
523 586 € dont 300 000 € en réserve de trésorerie

Investissement : un programme de travaux importants : 641 347 € dont 413 429 € de travaux, dont 220 000 € de crédit de report , la différence étant principalement de la trésorerie.

A noter que la compétence « Eau » sera transférée au Grand Figeac en 2020.

■ RENOUVELLEMENT DES RESEAUX

	2012	2013	2014	2015	2016
Linéaire de canalisations renouvelées au cours de l'exercice [km]	0	0	0,567	1,880	4,647

• RENDEMENT DU RESEAU DE DISTRIBUTION

(consommations comptabilisées + exportations + estimation consommations sans comptage + volume de service) / (volume produit + importations)

	2012	2013	2014	2015	2016
Rendement du réseau de distribution [%]	77,3 %	75,7 %	78,7 %	83,4 %	86,2 %

N.B. : la définition du rendement a changé à partir des valeurs de l'année 2007

BUDGET ASSAINISSEMENT

2016

Exploitation :
Les dépenses réalisées au cours de l'année se sont élevées à 109 717€
Le résultat de l'exercice a été de 22 786€
Situation finale y compris excédents antérieurs : 113 786€

Investissement :
Des travaux ont été réalisés pour 28 842€
La situation est difficile, l'année s'est terminée avec un petit excédent de 247€

2017

Exploitation : 238 586€

Investissement :
89 257€ dont 47 239€ de travaux et 34 900 € de remboursement de capital.
La situation est « tendue », seuls les travaux de maintenance sont possibles.
Nous retrouverons en 2018 des possibilités d'investissement grâce à l'extinction des prêts en cours.

A noter que la compétence « Assainissement » sera également transférée au Grand Figeac en 2020.

LBP ETUDES & CONSEIL
FONCIER
TOPOGRAPHIE
AMENAGEMENT RURAL
ETUDES EN AMÉNAGEMENT ET VRD
URBANISME
GÉOMÈTRE-EXPERT
Siège social
55bis av. Etienne Soulié
12200 VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE
Permanence de CAJARC
65 bd du Tour de ville - 46160 CAJARC
Réception sur Cajarc le mercredi matin sur rendez-vous
E-mail : contact@lbpge.com
www.lbpge.com
tél. 05 65 45 15 55

LOT
Aide à domicile
NOUS SOMMES LÀ.
Maintien à domicile
Services ménagers
Portage de repas
Garde d'enfants
Notre numéro vert :
0 805 69 69 46



PAYS de FIGEAC
OFFICE de TOURISME
Grand Figeac

Une bonne saison !

Le bureau de Cajarc de l'Office de Tourisme du Grand Figeac a vécu une bonne saison 2017, malgré une légère diminution de sa fréquentation due à une baisse dans les premiers mois de la saison (de mai à juillet).
L'arrière saison a au contraire été de qualité avec un excellent mois d'octobre qui s'est terminé sur le succès de la 20e édition de la fête du safran !
Ce sont en tout plus de 40 000 personnes qui ont franchi la porte de l'Office de Tourisme.
Les clients qui sollicitent les services de l'Office de Tourisme sont originaires d'Occitanie en premier (21%) puis d'Ile-de-France (17%) et enfin des pays de Loire. Pour la clientèle étrangère, le top 3 est : Belgique, Allemagne (surtout des marcheurs), et Grande-Bretagne.

Les demandes portent en priorité sur les randonnées, les points de baignade, les marchés, les produits régionaux et l'agenda des manifestations. La richesse des commerces et des restaurants à Cajarc est très appréciée, tout comme la qualité de l'accueil. Le succès des pots d'accueil organisés par l'Office de Tourisme conjointement avec la mairie, le domaine des Cazelles, les safraniers et les commerçants en témoignent.

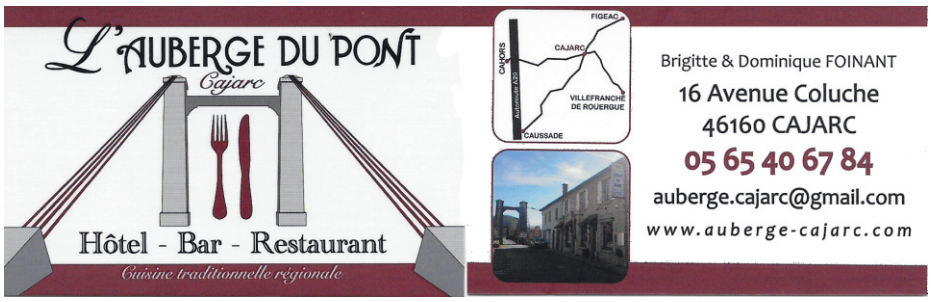
Les nouvelles activités proposées sur le plan d'eau ont été très appréciées, les équipes en ont eu d'excellents retours. A noter une forte fréquentation de camping-caristes, clientèle plutôt présente en dehors de juillet-août, ce qui est très intéressant pour l'économie locale.
Les touristes sont toujours demandeurs de pistes cyclables et de points de baignade en eaux naturelles.

Les animations pour les enfants ont connu un taux de remplissage moyen de 73% grâce à un programme très varié ; atelier pêche, cours de cuisine à l'Allée des Vignes, modelage avec la Maison des Arts Georges et Claude Pompidou, etc... Pour la première fois cette année, un atelier spécial "3/6ans" a été proposé en réponse à une attente des clientèles pour des animations pour les tout-petits.

Autre nouveauté cette année : les visites contées par Michel Galaret, ont remporté un franc succès. Au total, 111 personnes y ont participé et ces deux soirées furent très agréables. Les avis publiés sur Tripadvisor en témoignent.

Rendez-vous en 2018 pour une nouvelle saison ! En attendant, les équipes sont déjà au travail pour en préparer tous les ingrédients ...

Nadine DARSON
Office de Tourisme du Grand Figeac





Le Terriol
nouveau pôle touristique cajarcois ?



L'année 2017 a vu de nombreux changements dans ce quartier

Côté Camping

Le camping municipal a été mis en gérance. Mélissande LA NEELLE et Damien COMBETTES, une équipe dynamique, ont mis leur compétence au service des campeurs, des caravaniers et des pèlerins.
Les camping-caristes qui veulent du confort y sont aussi les bienvenus. La tenue impeccable du lieu a suscité des commentaires élogieux. Un espace détente a été créé à côté de l'accueil. Le tri sélectif et un composteur à côté du potager bio montrent leur attachement à la préservation de l'environnement et ils ne vont pas en rester là. Ils ont plein de projets dans leurs cartons pour 2018.

Côté camping-cars

A 50 mètres, en face du camping, la municipalité a créé un stationnement de 20 emplacements pour camping-cars. La place de la gare n'était plus adaptée à la demande croissante.
Pour une somme modique, les touristes itinérants passeront la nuit au calme, dans la verdure, à proximité de la rivière tout en étant proches des commerces du centre bourg. Ils peuvent vider leurs déchets dans un container, leurs eaux usées au tout à l'égout et faire le plein d'eau fraîche.

Luc BARDON-BILLET

SARL AU FIL DES Saisons boutique
Nathalie Hankart & Laurent Da Silva
Tél. fixe : +33(0)5 65 40 93 63
Portable : +33(0)6 20 46 54 66
Portable : +33(0)6 21 23 24 71
2, bvd du Tour de Ville – 46160 CAJARC
Email : contact@aufil-dessaisons.com
Site internet / Boutique en ligne : www.aufil-dessaisons.com

Fromage de Chèvre Fermier BIO
Au Lait Cru
FR - BIO - 01
agriculture France
Ferme de la Hulotte
N. et L. Masbou
MARTIGNE- 46160 CAJARC - Tél. 05 65 40 69 78

SALON de COIFFURE
INSTANT A PART
COIFFURE AU NATUREL
Produits BIO et végétaux
0565106602
21 PLACE DU FOIRAIL 46160 CAJARC
« La mode se démode, le style jamais. » Coco Chanel

AUTOVISION
CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE
AUTOBILAN CAJARCOIS
Z.A d 'Andressac - 46160 CAJARC
05 - 65 - 40 - 52 - 62
www.controle-technique-cajarc.com
« Loin de la ville mais si près de chez vous. »

Sylvie RESONGLES
Karine ESCROZAILLES
MATERIEL MEDICAL
Vente et location
Installation à domicile
Incontinence
Orthopédie
16 place du Foirail - 46160 CAJARC
Tél. 05 65 40 65 15 - Fax 05 65 40 63 65

Bar • Tabac • PMU
Snack
Chez
Hervé & Nadège
Tour de Ville - 46160 CAJARC
Tél. 05 65 40 64 25



1000 mains pour le GR 65

Le 7 octobre dernier, s'est tenue la 3ème édition des « 1000 mains à la pâte ». Le GR 65 proche de Cajarc étant en bon état, il avait été décidé de faire porter nos efforts sur les environs de Figeac. C'est donc à 8 heures du matin que les débroussailleurs(euses), les bâtisseurs(euses) se sont retrouvés au Domaine du Surgié pour connaître leur terrain d'action tout en buvant un café accompagné de viennoiseries, préparé par Marta Luis, Monique Laroque et Amélie Roussilhes en présence du maire, M. Mélinger. Une organisation impeccable nous distribua les secteurs à traiter, ainsi que des T-shirts et des casquettes aux couleurs du Lot. A côté du relais, environ 300 mètres de chemin en partie envahi nous attendait. La matinée fraiche au début, a permis aux défricheurs avec faucilles, débroussailleuses et tronçonneuses, d'avancer assez vite afin de dégager les murets écroulés pour permettre aux bâtisseurs d'œuvrer. Le chemin réduit par endroit à 50 cm fut élargi à plus de 2 mètres. Midi, casse-croûte convivial.

A la fin de la journée, sur le tronçon imparti, la végétation était maîtrisée et les murets remontés avaient meilleure mine. Le travail était fini.

Redescendant au Domaine du Surgié, un buffet nous attendait. Les 80 travailleurs firent honneur aux victuailles tout en visionnant photos et vidéos prises tout au long de la journée. Mr le maire de Figeac était là pour nous féliciter et la photo de groupe clôtura cette journée bien remplie. Rendez-vous a été pris pour 2018 dans un autre secteur, le GR65 devant être entretenu car il fait partie du patrimoine quercynois, occitan et national.

Un grand merci à tous les bénévoles, dont une dizaine de Cajarcois, travailleurs et organisateurs sans qui une action comme celle-ci n'aurait pas été possible.

Pour prolonger et pérenniser cette action une association va bientôt voir le jour. Elle aura pour mission de sauvegarder le petit patrimoine bâti et de rendre praticable le chemin de Saint Jacques et ses variantes traversant le Lot.

Le tronçon situé après le pont de Gaillac a déjà été sécurisé en faisant passer les randonneurs par le village et les abords du cimetière permettant ainsi d'éviter le dangereux virage à l'entrée du bourg de Gaillac.

Luc BARDON-BILLET

Les randonneurs plus en sécurité le long du GR 65

Sur les 160 km de la partie lotoise du GR 65 (chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle), quelques tronçons longent des routes départementales. Pour sécuriser ces passages dangereux, identifiés par Lot Tourisme, les services du Département (routes et tourisme) ont engagé des travaux pour permettre aux randonneurs de cheminer sans empiéter sur la chaussée. Désormais, lorsqu'on vient de Figeac par le tracé principal, on arrive rue de la Cauhne, puis on chemine rue Centrale en admirant le patrimoine bâti, l'Hébrardie, la maison de la bienheureuse Anette Pelras et l'église St Etienne. On aboutit à la rivière en traversant le faubourg. On longe le Lot, et à partir du printemps 2018, grâce à de lourds travaux réalisés dans l'emprise EDF, on arrivera à la Capelette en ayant évité le cheminement actuel au bord de la D 662 qui est très risqué. Il ne faut pas oublier que des milliers de pèlerins passent à Cajarc chaque année.

Le tronçon situé après le pont de Gaillac a déjà été sécurisé en faisant passer les randonneurs par le village et les abords du cimetière permettant ainsi d'éviter le dangereux virage à l'entrée du bourg de Gaillac.

Luc BARDON-BILLET



des conteneurs enterrés pour notre cadre de vie



CAJARC sera doté de conteneurs enterrés en 2018.

Ces conteneurs seront placés dans les endroits stratégiques pour se fondre dans le paysage du centre ville.
Encombrement réduit, esthétisme, modernité et discrétion sont les atouts majeurs des conteneurs choisis pour être implantés à Cajarc. Place du foirail (face aux fins gourmets), à proximité de la salle des fêtes et à l'angle de la rue de la gare sont les 3 sites retenus.
Hors du centre, au stade (à l'emplacement actuel) et sur le parking du collège, seront placés des points d'apport volontaires aériens.

Ces colonnes remplaceront les conteneurs actuels disséminés dans Cajarc. Les autres points de collecte ne sont pas concernés par ces modifications.
La dépense engendrée par ce mobilier urbain de propreté est prise en charge par le Grand-Figeac. Les travaux de terrassement et de gros-œuvre nécessaires à l'implantation de ces conteneurs enterrés restent à la charge de la commune. La pose est assurée par le fournisseur.

François MARTINEZ

CAJARC SERVICES 2018 - Ramassage des déchets par les employés communaux* :

Déchets verts :

MARDI 6 MARS
MARDI 24 AVRIL
MARDI 29 MAI
MARDI 19 JUIN
MARDI 21 AOÛT
MARDI 11 SEPTEMBRE
MARDI 16 OCTOBRE
MARDI 13 NOVEMBRE

Encombrants :

MARDI 19 JANVIER
MARDI 13 MARS
MARDI 15 MAI
MARDI 3 JUILLET
MARDI 5 SEPTEMBRE
MARDI 2 OCTOBRE

*** Ce service est exclusivement réservé aux particuliers ne pouvant pas se rendre à la Déchetterie et dans la limite de l'équivalent de deux fagots par tournée.**

Les déchets verts et les encombrants** ne doivent être sortis que le jour du ramassage, déposés en limite de propriété et accessibles. Vous devez impérativement vous inscrire à la Mairie **avant le lundi midi précédant le ramassage**, par téléphone au 05 65 40 65 20 ou par mail à accueil@cajarc.fr ou sur le site de la commune www.cajarc.fr. Nous vous remercions de votre compréhension.

Les sacs réservés aux déchets recyclables (papier, carton, métal, plastique) et les sacs pour les déchets ménagers ne sont plus fournis par le SMIRTOM : désormais, vous devez vous les procurer dans le commerce. Les déchets recyclables NON SOUILLÉS peuvent être versés en vrac dans les conteneurs appropriés.

**** Nous vous rappelons que tous les appareils électro-ménagers doivent être repris par les vendeurs qui doivent en assurer le recyclage.**

Horaires d'ouverture de la déchetterie de Cajarc
Mardi et samedi de 9h00 à 12h00,
Mercredi, jeudi et vendredi de 14h00 à 18h00,
Fermé lundi, dimanche et jours fériés
Téléphone : 06 78 43 47 82

ADMR
la référence du service à la personne
PORTAGE DE REPAS
Tél : 05 65 40 69 01
Port : 06 23 41 27 39

DEGUILHEM TANIE
SAMMEL
ZA Andressac
46160 CAJARC
Tél. : 05 65 40 70 85
Fax : 05 65 40 69 09
Mail : contact@sammel.fr

DÉSENCLAVEMENT NUMÉRIQUE
Un enjeu majeur de développement du territoire

Comprendre les réseaux de communications électroniques

Le réseau en cuivre permet d'apporter un accès haut débit correct aux usagers proches des centraux téléphoniques, voire du très haut débit pour les habitations très proches (avec la technologie VDSL2), mais est insuffisant pour généraliser le très haut débit à l'ensemble des habitations et entreprises.



La montée en débit consiste à remplacer partiellement les réseaux historiques (cuivre ou câble coaxial) par des réseaux de fibre optique, afin d'améliorer les débits offerts et d'apporter le très haut débit à une partie des usagers. Plus rapides et moins coûteuse à déployer, de telles opérations peuvent constituer des solutions transitoires avant le déploiement à terme de la fibre jusqu'à l'abonné.



Les réseaux de fibre jusqu'à l'abonné (FttH pour Fibre to the Home) permettent de bénéficier des avantages de la fibre optique sur l'ensemble de la ligne (très haut débit, stabilité du signal, symétrie) pour tous les usagers concernés. Là où de tels déploiements seraient trop onéreux ou trop difficiles (habitats très isolés notamment), des solutions alternatives mobilisant des technologies hertziennes (satellite, mobile) pourront également être mises en œuvre.



QUESTIONS / RÉPONSES

Qu'est-ce que le Très Haut Débit ?
C'est la possibilité d'avoir une connexion Internet très rapide à minima 100 Mbit/s. Soit au moins 5 à 100 fois plus rapide qu'une connexion classique. Le Très Haut Débit utilise des câbles en fibre optique pour faire passer les informations sous forme de lumière donc à des vitesses très supérieures à celles de l'électricité utilisée sur les fils de cuivre du téléphone et avec un affaiblissement minime du signal sur de grandes distances.

Quant aurai-je accès au Très Haut Débit ?
Le déploiement sera progressif, entre 2017 et 2022 par ordre de priorité selon les sites : des cartes sont consultables sur les sites Internet de Lot Numérique et du SIEDA.

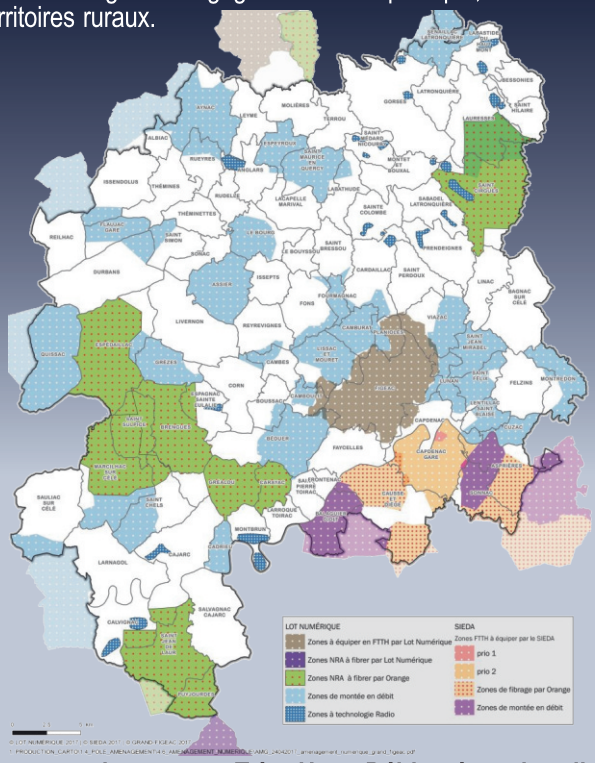
Combien coûtera l'abonnement ?
Le montant de l'abonnement au Très Haut Débit sera fixé par le fournisseur d'accès à internet (FAI). Les prix constatés en 2016 sont d'environ 35 € par mois.

Amenagement numerique du Grand-Figeac

Lancé au printemps 2013 par l'État, le Plan France Très Haut Débit vise à couvrir l'intégralité du territoire Français en Très Haut Débit d'ici 2022 Pour atteindre cet objectif, un investissement de 20 milliards d'euros en dix ans doit se répartir entre opérateurs privés, État et Collectivités territoriales.
Le plan de déploiement du numérique divise le territoire national en deux zones :
- carré bleu ciel Les grandes agglomérations et chefs lieux de département où les opérateurs privés déploient des réseaux de fibre optique jusqu'à l'abonné (FTTH).
- carré bleu ciel En dehors de ces grandes agglomérations, les Collectivités territoriales doivent mobiliser plusieurs types de réseaux d'accès à internet face à la carence des opérateurs privés : fibre optique, mais aussi montée en débit sur le réseau ADSL, satellite et technologie radio.

Sur le territoire du Grand-Figeac, la compétence a été prise par la Communauté et confiée aux Syndicats Départementaux :
- carré bleu ciel «Lot Numérique» pour le Lot, qui a été créé en avril 2016.
- carré bleu ciel Le SIEDA pour le côté Aveyronnais, qui englobera «Aveyron Numérique».
Les investissements seront portés par les Collectivités. Après déduction des subventions de l'État, de l'Europe, de la Région, des Départements et de la FDEL, la somme restant à charge du Grand-Figeac devrait représenter entre 8 et 10 € par habitant pendant au moins 10 ans.
Notre Collectivité va supporter un investissement important qui contribuera à renforcer l'égalité territoriale en intervenant sur les zones non rentables délaissées par les opérateurs privés.

Le Grand-Figeac s'engage dans cette politique, en faveur des territoires ruraux.



Le raccordement au Très Haut Débit nécessite-t-il des travaux dans mon habitation ?
Oui, il faudra installer une nouvelle prise dans votre domicile et peut-être changer de «box». Ce raccordement sera effectué après la première demande d'abonnement auprès du fournisseur d'accès Internet.

© Grand-Figeac - http://www.grand-figeac.fr/amenagement_numerique.html

25 années au cœur de l'action sociale

L'Association les Colin-Maillard agit depuis bientôt 25 ans pour l'enfance et la jeunesse et depuis quelques années dans des actions d'animation locale.
Treize personnes de 30 à 70 ans composent son conseil d'administration qui a en charge la construction du projet associatif. Il est essentiellement mis en œuvre par sept salariés embauchés directement ou d'autres conventionnés et un service civique.
Au niveau enfance/jeunesse, l'association les Colin-Maillard assure des missions autour de la petite enfance avec l'accueil des 2 ans en attendant la création d'une micro crèche.
Nous travaillons avec la Mairie et Grand-Figeac depuis des années sur ce projet qui devrait voir le jour d'ici un an ou deux.
Elle gère également le Centre de Loisirs pendant les vacances et pendant les temps périscolaires, une réflexion est d'ailleurs en cours sur l'aménagement du temps de l'enfant. En attendant la décision concernant les rythmes de l'enfant, nous pouvons être satisfaits du bilan de l'année passée : quasiment tous les enfants participent à ces activités ! Les enfants en élémentaire sont satisfaits à 95%.

Concernant l'action jeunes, nous pouvons noter cette année encore, la capacité des jeunes à s'organiser, puisqu'un groupe a mis en place un événement autour du skate à Cajarc. Cela a été pour eux l'occasion de se prendre en main, de s'organiser et s'impliquer dans la vie du village. Nous en profitons pour remercier toutes les personnes (mairie, habitants, commerçants…) qui les ont accueillis et leur ont permis de mener à bien ce projet.
Mais l'Association les Colin-Maillard, ce n'est pas que l'enfance et la jeunesse, c'est également tous les projets autour de l'animation locale :
- avec les séances de cinéma qui sont organisées tous les mois par des bénévoles et les associations du territoire,
- les actions autour de la parentalité, les loisirs pour tous, le garage à vélo, la radio,…
- la mise en place d'un livret des associations du secteur sud du Grand-Figeac,
- l'aide à la mise en place du dispositif autour des « savoirs de base » pour tous les adultes qui ont des difficultés à lire ou compter,
- l'organisation de la fête du jeu fin mai.

Mais c'est aussi être le relais des dispositifs institutionnels. En effet, des actions sont pensées au niveau national, régional ou départemental, mais ne peuvent se mettre en place sans un ancrage local.
Nous faisons donc le relais comme pour « Première page » (lecture pour les tout-petits), « Territoire à énergie positive » avec la distribution d'ampoules LED, l'opération « J'apprends à nager », opération « aide à la pratique sportive » coupon d'aide pour la pratique d'un sport, relais petite enfance (information des nouveaux parents sur les modes d'accueils et de gardes pour les tout petits)…
Cette année a également été marquée par un changement de présidence depuis fin juin. J'en profite pour remercier Jean-Marie Lacan de son investissement auprès des enfants, des jeunes et des habitants. Il a participé à la vie de l'association depuis sa création et a été président pendant onze ans. Avec lui, de nombreuses actions ont été mises en place comme le projet d'animation locale, l'espace jeunes ou les temps d'activités périscolaires.
De nombreux autres projets restent à mener sur notre territoire tel que la micro-crèche, mais aussi tout ce qui concerne les services au public. En effet nous faisons le même constat que les institutions : il y a un réel besoin de garder du lien entre les habitants et les institutions. Des services publics ont disparu, mais la demande est toujours là ! L'année 2018 sera pour nous l'occasion de travailler autour d'un nouveau projet de vie sociale sur le territoire afin de voir comment s'articule la vie familiale, économique, sociale et quels sont les besoins des enfants, des jeunes et des familles du Pays de Cajarc.
Nous ne manquerons pas de vous en tenir informés.

La Présidente,
Nathalie Cournède

NOS ÉCOLES

Les écoles de Cajarc accueillent actuellement 144 enfants répartis en 7 classes.
- quatre classes en élémentaire pour un effectif de 87 élèves.
- trois classes en maternelle pour un effectif de 57 élèves, évoluant jusqu'à plus de 60 d'ici la fin de l'année scolaire. A noter la particularité de Cajarc qui donne la possibilité aux familles de scolariser les " tous petits " à partir de deux ans avec une enseignante à mi-temps complété par un accueil éducatif l'après-midi assuré par l'Association Colin Maillard.
Les élèves proviennent de Cajarc pour 60 % et des communes voisines pour 40 %.

Depuis 2016 et par phases successives, la commune a décidé de renouveler le parc informatique de l'école élémentaire. En concertation avec les équipes éducatives, le choix s'est porté sur un équipement de type « classe numérique complète » (tableaux numériques, vidéoprojecteurs interactifs, ordinateurs portables…). Une aide financière de l'Etat a permis de réduire le coût supporté par la commune. Cette opération sera reconduite pour l'école maternelle.
Organisation de la semaine scolaire : Une récente loi permet maintenant aux communes de déroger à la semaine de 4 jours et demi sous réserve de l'autorisation de l'inspection d'académie. A Cajarc, les différents acteurs, écoles, mairies, familles, association Colin Maillard, s'interrogent actuellement sur l'intérêt, ou pas, de modifier le rythme actuel et donc de revenir à la semaine à 4 jours lors de la prochaine rentrée. Différentes concertations ont déjà eu lieu et la décision devra être prise courant janvier par le Conseil d'Ecoles et le Conseil Municipal. Les premiers avis laissent penser que la formule actuelle est très satisfaisante pour les enfants et que l'association Colin Maillard a parfaitement réussi la gestion des temps périscolaires.

Dossier à suivre….

NORD MIDI-PYRÉNÉES

BRASSERIE LE PRÉSIDENT
SARL LANOS ASSOCIÉS
11, PLACE DU FOIRAIL - 46160 CAJARC
TÉL : 05 65 40 75 75

CÔTÉ CULTURE

MAISON DES ARTS GEORGES & CLAUDE POMPIDOU

L'exposition jeune public « Monsters » (février-mars) a présenté des œuvres choisies dans les collections du Musée Champollion " Les Écritures du Monde ", des Abattoirs, de la FRAC Occitanie Toulouse, et de l'Artothèque du Lot. Organisée dans le cadre de Graines de Moutard, cette exposition a accueilli 1204 visiteurs : soit une hausse de 55 % par rapport à 2016 à la même peériode.

« Espèce d'objet » (mars – juin) a permis à de jeunes étudiants du Master 2 « Métiers de l'exposition, de l'Université Toulouse Jean Jaurès / Cahors » d'assurer le commissariat de leur premier projet professionnel. Cette exposition a accueilli 1 773 visiteurs dont 44,5% avait moins de 20 ans et 27% d'adolescents. Les œuvres monumentales, immersives ou participatives telles que celle avec les ballons de Martin Creed ou celle du petit-déjeuner de Céleste Boursier-Mougenot (représentant de la France à la Biennale de Venise en 2015) n'y sont pas pour rien !

La 12ème édition du Parcours d'art contemporain en vallée du Lot, intitulée cette année « Co-Mutations » (juillet – septembre), avec un co-commissariat de Martine Michard, Paul et Quentin Destieu (originaires du Lot), s'est intéressée aux pratiques numériques. Les œuvres créées à l'échelle du paysage ont été présentées aux côtés d'une œuvre historique : « Auditorium » de Franz West (Lion d'Or à la Biennale de Venise en 2011), prêtée par le Centre Pompidou pour ses 40 ans. Le Parcours a accueilli 20 146 visiteurs sur les différents sites de Cajarc, Calvignac, St Martin Labouval, Crégols, Saint-Cirq-Lapopie…

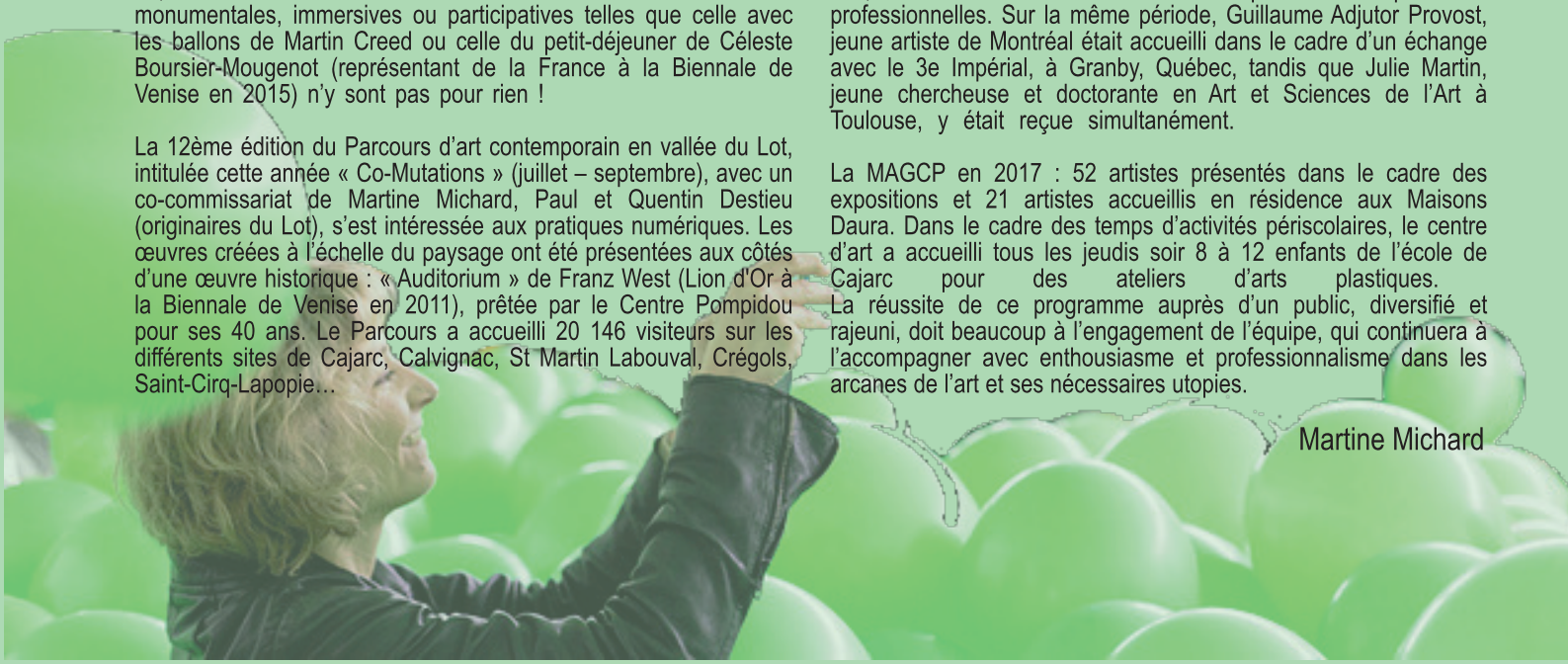
dont plus de 3 000 à Cajarc, au centre d'art et à la l'autorail, dit « Picasso », prêté par l'association Quercyrail.

La dernière exposition de l'année « Capitainerie » présente le travail de Mathieu Provansal, artiste vivant à Marcillac-Vallon (12). Ses œuvres sensibles (sculptures, photographies, dessins, installations…) voisinent avec quelques pièces importantes des collections nationales, dont un dessin de Constantin Brancusi de 1929.

Les résidences, aux Maisons Daura à Saint-Cirq-Lapopie, ont accueilli au printemps les artistes du Parcours d'art contemporain, et à l'automne, quatre jeunes artistes issus des écoles d'art de la région : l'ESBAN de Nîmes, l'ESBAMA de Montpellier, l'isdaT de Toulouse et l'ESAP Pau-Tarbes. Sortis de l'école depuis moins de 3 ans, ils ont ainsi accès à leurs premières expériences professionnelles. Sur la même période, Guillaume Adjutor Provost, jeune artiste de Montréal était accueilli dans le cadre d'un échange avec le 3e Impérial, à Granby, Québec, tandis que Julie Martin, jeune chercheuse et doctorante en Art et Sciences de l'Art à Toulouse, y était reçue simultanément.

La MAGCP en 2017 : 52 artistes présentés dans le cadre des expositions et 21 artistes accueillis en résidence aux Maisons Daura. Dans le cadre des temps d'activités périscolaires, le centre d'art a accueilli tous les jeudis soir 8 à 12 enfants de l'école de Cajarc pour des ateliers d'arts plastiques.
La réussite de ce programme auprès d'un public, diversifié et rajeuni, doit beaucoup à l'engagement de l'équipe, qui continuera à l'accompagner avec enthousiasme et professionnalisme dans les arcanes de l'art et ses nécessaires utopies.

Martine Michard



LES MÉDIATHÈQUES DU GRAND-FIGEAC

Médiathèque Françoise Sagan de Cajarc

Au revoir bibliothèque...bonjour Médiathèque Françoise Sagan

Près de 6 ans ont passé depuis qu'une équipe de bénévoles a lancé la bibliothèque de Cajarc pour suppléer à la disparition du bibliobus. Cette équipe est en grande partie encore là et du sang neuf est venu la renforcer. Il n'était pas concevable que Cajarc n'ait pas sa bibliothèque ! Depuis plus de 2 ans Agnès Decorsaint, bien connue des Cajarcois et habitante du village, bibliothécaire à Figeac, a été détachée pour épauler l'équipe de bénévoles et amener son professionnalisme. En 2017 la bibliothèque s'est transformée en médiathèque. Elle compte 510 adhérents de Cajarc et des communes environnantes. Les adhérents, pour la modique somme de 15 euros par an, via le réseau des médiathèques du Grand Figeac, peuvent accéder à une très grande quantité d'ouvrages, livres mais aussi CD et DVD. Ils peuvent s'installer pour consulter des ouvrages sur place ainsi qu'internet sur le poste informatique à la disposition du public. Les abonnés bénéficient d'un accès libre à la médiathèque numérique du Lot.
Il est à souhaiter que les Pouvoirs Publics, constatant l'exiguïté des locaux, au vu de l'essor de la médiathèque, prennent des mesures pour nous donner un peu plus d'espace vital.

Médiathèque Françoise Sagan
13, place Françoise Sagan - 46160 CAJARC
Tél. : 05 65 38 10 16
cajarc.mediatheque@grand-figeac.fr
http://www.lot.cci.fr/implanter-connaitre-lot-economie-lotoise.php)

Ouvertures :
Mercredi : 9 h 30 - 12 h et 14 h 30 - 18 h 30
Vendredi : 14 h 30 - 18 h 30
Samedi : 15 h - 17 h

Association ASPEC

L'association ASPEC (Avenir et Sauvegarde du Patrimoine des Environs de Cajarc) a son siège à la mairie de Cajarc. Elle fonctionne sans subvention. A la fin de l'année 2017, elle comptait 68 adhérents. Les activités de l'association consistent actuellement en sorties d'une journée à visées culturelles. En mars, une sortie patrimoine était organisée à Villefranche-de-Rouergue. La sortie de mai a eu lieu à Albi classée au Patrimoine de l'UNESCO. Celle de juin était en Aveyron avec la visite du domaine des Bourines et du château de Bournazel. Fin août, la sortie dans le Lot a permis aux adhérents de visiter les châteaux de Montal et de Castelnau-Bretenoux. Fin septembre, les adhérents sont allés à Sarlat et à Lascaux 4. L'année 2017 s'est terminée mi-décembre par la présentation du programme 2018 suivie d'un repas à Cajarc au restaurant l'Allée des Vignes.



AFRICAJARC

FESTIVAL AFRICAIN - CAJARC (LOT)

@Jean-Claude Boyer

Cette année encore, Africajarc 2017 conforte sa réputation d'être un des meilleurs festivals dédiés aux cultures africaines! Environ 18 000 festivaliers ont investi le village de Cajarc pendant les 4 jours. Un public multi-générationnel qui a pu apprécier la richesse des programmations entre la musique, la littérature, le cinéma, les arts plastiques, l'artisanat, les animations de rue ... tout en flânant sur le marché africain ou en goûtant la gastronomie dans une ambiance chaleureuse et festive! La 20e édition est en route. Autour de Francine Erb Gomes et Eric D'Isarn de Villefort, coprésidents, de Didier Reynes , vice-président, de Dominique Houthoofd, trésorière et Emilie Masbou, trésorière adjointe, d'Evelyne Maréchal, secrétaire et Julie Jean, secrétaire adjointe, l'équipe concocte, sous le thème de la liberté, une 20e édition digne d'un tel anniversaire !

Rendez-vous
aussi pour les Escales d'Africajarc .

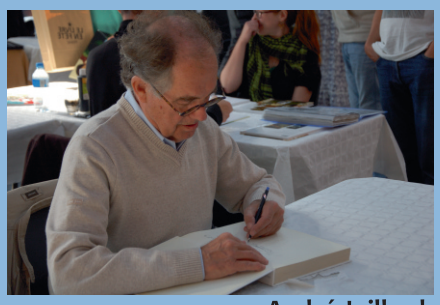
Dates du 20ème festival
du 19 au 22 juillet 2018

Association AFRICAJARC
contact 05 65 40 29 86 / 06 82 48 55 47
www.africajarc.com



Association "La BD prend l'air "

contact :
05 65 40 72 89
06 10 60 42 25
www.labdprendlair.net



André Juillard



Béja et Nataël

La 20ème édition de " La BD prend l'air ", festival la Bande dessinée a tenu ses promesses. Elle fut riche en rencontres, en échanges et en découvertes artistiques dans tous les domaines. Aux dires de tous, professionnels comme festivaliers, le festival fut d'une grande qualité et l'ambiance particulièrement conviviale. En 1998 sous l'égide de l'Office de Tourisme du Pays de Cajarc naissait le festival BD de Cajarc. Les dossiers de demande de financements d'alors annonçaient « Un festival BD, une animation culturelle outil de développement local ». L'affichage était ambitieux mais force est de constater, 20 éditions après, que le pari est réussi.

En 2018, le festival « La BD prend l'air » est toujours là, enraciné dans le paysage de la bande dessinée, participant à l'image de Cajarc, bien présent dans la vie culturelle du territoire du Grand-Figeac et bien au-delà.

Bien que fidèle à son image de manifestation consacrée à la BD traditionnelle, le festival a ouvert ses portes aux jeunes auteurs et à tous les courants de la bande-dessinée en laissant une large place aux auteurs locaux. Les auteurs invités, qu'ils soient Français, Chinois, Belges, Suisses, Italiens, Espagnols, Américains, en répondant à nos invitations, ont permit de donner une dimension internationale à « La BD prend l'air ».

Cette réussite revient aux bénévoles qui, depuis bientôt 20 ans, ont su donner et préserver l'identité du festival BD de Cajarc. Nos remerciements vont également aux collectivités et associations qui nous accompagnent depuis 1998, nos partenaires, prestataires et mécènes sans qui cette manifestation ne pourrait pas exister.

Dates du prochain festival
du 22 au 23 septembre 2018



Ström



Conférence de Tripp

@ textes et photos Jean-Pierre Ginestet

LOGEMENT

Le grand Figeac poursuit sa politique habitat avec le programme « Habiter le Grand Figeac » qui a pour objectif de mobiliser des financements de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat), le Conseil Départemental du Lot, la Communauté de Communes Grand Figeac, le conseil Régional d'Occitanie, certains organismes sociaux pour la réalisation de travaux :
- de traitement de logements dégradés à insalubres ;
- d'adaptation au handicap et à l'autonomie de la personne pour le maintien à domicile ;
- d'économie d'énergie.

Ce programme permet aux propriétaires occupants ou bailleurs de bénéficier de subventions afin de réaliser des travaux de réhabilitation de leur logement. Les conditions de ressource étant soumises à variation, n'hésitez pas à rencontrer l'animatrice du programme à la maison des services publics, place du foirail,

les mercredis de 10 à 12 h.

17 janvier 2018 - 21 février 2018
21 mars 2018 - 18 avril 2018

HABITER le GRAND-FIGEAC
PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC DE CAJARC

Mairie de cajarc
accueil@cajarc.fr
Tel: 05 65 40 65 20
40 boulevard du Tour de Ville
46160 Cajarc

Horaires :
Lundi 9h -12 et 14h 17h - Mardi 14 h -17 h
Mercredi 14 h -17 h
Jeudi 9h -12 h et 14 h- 17h - Vendredi 9h -12 h et 14 h 17 h

Libre-service web : ADIL, CAF, CARSAT, CDAD, CPAM, UDAF 46, Mission locale, ENEDIS, SIV, Permis de conduire

Les permanences et services
Conciliateur de Justice: sur rendez-vous, nous consulter
OPAH : sans rendez-vous, nous consulter pour les dates de permanences
ADIL: sur rendez-vous, dernier jeudi après-midi de chaque mois
Borne passeport biométrique et C.N.I : sur rendez-vous, nous consulter
Cours d'initiation et de perfectionnement à l'informatique et à la pratique d'Internet, se renseignner à la bibliothèque. Intercommunale de Cajarc.

Les Services Publics et de Santé

ADIL (Asso. Départ d'Info Logement). En mairie, uniquement sur RV pris auprès du secrétariat ADIL - 05 65 35 25 41 - 3ème jeudi de chaque mois

ADMR Les Gariottes Portage de repas
R. des Ecoles - 05 65 40 69 01 - 06 23 41 27 39

Assistantes maternelles agrées
Eloïse ABRAHAM
07.80.44.10.17
Nicole DANCKAERT
05 65 33 76 05
Patricia VAN AUDENAERDE
05 65 34 39 94

Assistantes sociales
UNIQUEMENT sur RV 05 65 53 48 00. Mardi de 9 h à 12 h et jeudi 14h à 17h centre médico-social. Maison des Services - 24 Pl.du Foirail

Association des paralysés de France
Ludovic CANCE - 05 65 40 64 93

Collège Georges Pompidou
Contact 05.65.40.66.69 ou http://pompidou.entmip.fr

CPAM Sécurité sociale
Plus de permanence. Renseignements au 3646

Croix Rouge Vestiboutique:
Ouverte à tous, mercredi et le vendredi de 9 h à 12 h rue des écoles

Dentiste
Dr Guy BENEZET
17 Pl du Foirail - 05.65.33.80.24

Garderie municipale
Durant la période scolaire, la garderie est assurée par l'Asso "Les Colin Maillard".
Tarifs et modalités de paiement,
contact 05.65.10.85.41
ou contact@asso-colin-maillard.fr

Hypnothérapeuthe
Sophie LAHAYE - sur RDV
5 R. Centrale - 07 70 40 92 36

Infirmières
Cabinet PUEL - COSTES - LAHAYE - LEFEVRE - PEGOURIE FORTE - CANDOTTI
8 R. des Ecoles - 05 65 50 25 77
Cabinet DIJOUX - GUIBBERT - VALETTE
16 R des Ecoles - 05 65 50 24 08

Kinésithérapeutes
Cédric LAURENS
Av. G. Pompidou - 05 65 40 67 04
David TRAVERSAC
8 R. des Ecoles - 05 65 40 66 71

Lot Aide à Domicile
Permanences les 3 premiers mardis du mois de 13 h à 16 h
rue des écoles - 0 805 69 69 46

Médecins
Isabelle CAUCHETIEZ
25 Tour de Ville - 05 65 34 37 13
Dominique COUDERC
Naudy - 05 65 40 62 90
Catherine LAPORTE
31 Av. de la Capelette - 05 65 40 76 54
Erick VAUDIN
4 R. des Ecoles - 05 65 40 61 52

Notaire
Vincent ROUX
R. des Ecoles - 05.65.40.67.04

Opticien
M.N OUARMIN
Pl. du Foirail - 05 65 38 65 94 - se déplace

Orthophoniste
Magali De NODREST
5 R. Centrale - 05 65 11 25 93

Osthéopathe
Géronime HERVY
5 R. Centrale - 06 70 29 02 10

Pilates & Technique manuelle de bien-être
68 Boulevard du Tour de ville - 06 45 02 54 02

Pharmacie
Pl. du Foirail - 05 65 40 65 15

Praticienne en bien-être
Florence BESSETTE
5 R. Centrale - 06 12 09 20 54

Psychologue
Nathalie CARBONNEAUX
5 Rue Centrale

Relais assistantes maternelles et parents
Les lundis de 10h à 12h - Pyramide de l'école maternelle, sauf vacances scolaires

Réflexologue
Véronique ROUBAIX
Sur RV - 06.32.50.83.10 le vendredi à Cajarc

Secours catholique
Aide alimentaire, vestimentaire, financière.
Perm. lundi 14 h-16 h - 2° et 4° mercredi 10 h-12 h.
Contact d'urgence - 05 65 84 50 54 01

Shiatsu : Zen - Shiatsu
Marlène HUET
5 R.Centrale, sur RV 06.25.17.49.28
http://le5ruecentrale.jimdo.com/zen-shiatsu/
Courriel : marlenehuet(@laposte.net

Taxi VSL
MERCADIER
6 Tour de Ville - 05 65 40 67 82 - 06 24 42 72 27

Trésor Public
Mardi de 9 h 30 à 11 h 30
Maison des Services 24 Pl. du Foirail

Espaces verts et fleurissement

Nathalie MASBOU
VP commission espaces et environnement

Démarche "zéro pesticide".

Les 17 places de parking enherbées à l'éco-quartier de l'Hermies ont pu être opérationnelles au printemps dès le début de la saison touristique où elles ont été très utilisées en période haute de fréquentation (la période estivale, festivals, marchés...). Elles sont matérialisées par de la tonte différenciée (herbe plus rase sur les places de stationnement) et l'espace laissé dans l'alignement des poteaux bordants la chaussée permettant de visualiser l'accés des emplacements.

Bien que, comme de coutume, elles ne soient pas tracées au sol, les utilisateurs en ont bien compris le "mode d'emploi" et se sont naturellement garés à bon escient.

Comme prévu dans le programme de plantations, des vivaces ont été installées dans les bacs et les massifs au printemps. Cependant, certains massifs ont manqué de touches colorées.

Ces travaux représentent un investissement conséquent (temps de travail, végétaux), c'est pourquoi la municipalité rappelle aux propriétaires de chiens leur responsabilité quant aux dégats occasionnés aux plantations par leurs animaux (grattage, excréments).

L'implantation de plantes couvre-sol aux pieds des arbres s'est avérée peu concluante ou difficile à mettre en oeuvre (sol pauvre, sec, piétiné), c'est pourquoi il est prévu l'application d'un revêtement perméable (résine incorporée de fibres de bois). Ce procédé offre une surface propre qu'il suffit de balayer ou laver au jet.

Il est à rappeler que de nombreux cimetières dans des communes voisines sont engazonnés depuis longtemps. Il comprend les objectifs du plan de désherbage communal et ceux d'un entretien adapté à des types d'espaces dans des proportions plus ou moins importantes (fréquence et hauteur de tonte, désherbage, plantations...).



Vos élus dans l'intercommunalité

Bureau du Grand Figeac
Jacques BORZO

Conseil communautaire
Jacques BORZO - Nathalie MASBOU

Commission Economie
Arnaud MAGNÉ

Commission Culture
Jacques VIRATELLE

Commission Tourisme, Commerce, Artisanat
Jacques BORZO

Commission Aménagement de l'espace, Urbanisme et TIC
Jean-Pierre GINESTET

Commission Habitat, Transport, Services
Catherine BARIVIERA

Commission Développement durable
Nathalie MASBOU

Commission Voirie, Eclairage public
Jean-Pierre GINESTET

Commission Enfance, Jeunesse
Marina PEGOURIE - Roger PELIGRY

Commission Sports
François MARTINEZ

Syndicat mixte de la Maison de la Formation
Arnaud MAGNE

Office du Tourisme Pays de Figeac
Jacques BORZO

Office Intercommunal des Sports
Michel CANCE, Vice-Président

Parc Naturel Régional des Causses du Quercy
Jacques BORZO Vice-président en charge de l'environnement et des énergies renouvelables,
Nathalie MASBOU- Luc BARDON-BILLET

Jean-Pierre GINESTET
Commission Amenagement et Urbanisme

EHPAD

Mme MONTAGNE-HOUTHOOFD
Directrice de l'EHPAD

Après deux années 2015 et 2016 difficiles pour notre établissement, nous avons retrouvé à ce jour un équilibre financier.

En effet, les travaux importants de remise en sécurité incendie et accessibilité entrepris dans la structure sur ces deux années et les coûts engagés, nous ont conduit à demander la contribution de la Commune.

Après de nombreuses réunions de travail, le Conseil Municipal a voté unanimement pour que nous puissions bénéficier d'un prêt remboursable qui a pu couvrir les encours et nous permettre d'aborder le deuxième semestre 2017 dans de bonnes conditions.

Les rumeurs de fermeture ou de faillite n'ont donc évidemment jamais eu aucun fondement.

L'ensemble de l'équipe et moi-même, travaillons toujours avec enthousiasme, détermination, dans le respect de la charte des droits et libertés de la personne âgée et conformément à la démarche qualité dans laquelle nous nous sommes engagés.

Cajarc cité médiévale

MAIRIE | SERVICES MUNICIPAUX | QUOTIDIEN | ECONOMIE | DÉCOUVERTE | LOISIRS

Le site Web de la mairie qui est en ligne depuis juin 2017, a déjà enregistré 5 989 visites. Des améliorations ont déjà été apportées et d'autres suivront en 2018. Restez connectés à l'actualité de notre commune et ayez le réflexe

http://www.cajarc.fr

Le personnel communal à votre service

Services administratifs

***Secrétariat* - Accueil**
MSAP CNI et Passeports
Urbanisme

Maryse BURG
Aurélie MARTIN
Sylvie QUINTERNET
Caroline SAINT- MARTY

Services techniques

***Travaux - Bâtiments* - Voirie**
Gîte d'étape -
Assainissement et STEP

Olivier AINS et Claude DOUCET
Pascal BUZENAC
Philippe DEBAS
Fabrice DELECROIX
Bernard GHILARDI
Laurent MIGNOT
Thomas MARCHETTI

Personnel des écoles

ATSEM
Surveillance des élèves
Entretien des locaux scolaires
Martine AUSSET
Marie-Joëlle LOUIS
Agnès SOUNILLAC
Minata APETOGBO
Micheline BENEVENT
Patricia GIBBE
Véronique PONS
Claudine ESCARRIÉ

MAIRIE de CAJARC - 40 bd du Tour de Ville - 46160 Cajarc
Tél : 05 65 40 65 20 - Fax : 05 65 40 39 05
Courriel : accueil@cajarc.fr
Site Internet : www.cajarc.fr

Ouverte au public du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30
Bulletin municipal d'information Janvier 2017
Editeur responsable J.Borzo Maire - Conception J.P. Ginestet
Imprimé par : CGI Graphic - double g communication - 12260 Salles-Courbatiès